

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2522

Schéma Directeur des Systèmes d'Information 2015-2020 – Adaptation de l'opération
60029055 «Maintien en condition opérationnelle applications métier » et affectation
complémentaire d'une partie de l'AP n°2015-9, programme 00008

Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2522 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION 2015-2020 – ADAPTATION DE L'OPERATION 60029055 «MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE APPLICATIONS METIER » ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP N°2015-9, PROGRAMME 00008 (DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle intitulée « DSIT maintien en condition des applications métier », AP 2015-9, programme 00008.

Par délibération n° 2016/2184 du 6 juin 2016 vous avez approuvé l'attribution de subvention d'équipement au profit du CCAS dans le cadre du financement de son système d'information.

L'opération « Maintien en condition opérationnelle applications métier » a pour objet de permettre d'effectuer le renouvellement ou les évolutions majeures sur le parc applicatif de la Ville de Lyon. Les actions menées sont également l'occasion de s'interroger sur l'urbanisation du système d'information et d'apporter, lorsque c'est possible, la réponse à plusieurs besoins fonctionnels au travers d'une solution unique. L'ensemble de ces actions impactent l'ensemble des délégations de la Ville de Lyon pour une quarantaine d'applications concernées.

En début de mandat, vous avez décidé de financer un premier lot de projets devant être lancés sur les trois premières années du PEP comme, de manière non exhaustive, la gestion des balms et immeubles menaçant ruine, le PC Radio, la facturation de la DECA, le dossier soin et la facturation du CCAS, la gestion des aides sociales, la gestion de la petite enfance, la gestion de la formation, le changement de technologie du site institutionnel Lyon.fr; le changement de version de la gestion financière, le suivi des procédures marchés.

La solution métier actuelle de gestion des ressources humaines, HR Access, a été mise en place en 2005. La Ville de Lyon a fait évoluer cette application au fil des évolutions réglementaires et des évolutions « mineures » proposées par l'éditeur de cette solution afin de s'adapter aux contraintes technologiques.

L'éditeur de la solution a informé la Ville de Lyon de l'arrêt des évolutions sur la version acquise par la ville au 31/12/2014 avec pour conséquence la nécessité d'effectuer un changement de version majeure.

Etant donné les impacts d'un tel changement, que ce soit sur le plan technique ou fonctionnel, mais également sur les ressources humaines à mobiliser pour sa mise en œuvre et pour la formation du personnel ainsi que le financement nécessaire, la Ville de Lyon a fait le choix de remettre en concurrence la solution et de lancer une nouvelle consultation.

Le changement d'outil était programmé dans le SDSI sur la seconde moitié du mandat mais les contraintes réglementaires et les réformes à venir dans le domaine métier de la gestion des Ressources Humaines (accord PP CR, Loi de finances 2016, RIFSEEP, IFSE, DSN, Impôts à la source, ...) et l'impact avec d'autres sujets structurant pour le domaine informatique comme le renouvellement de la tierce maintenance d'exploitation nécessitent d'avancer cette programmation et de démarrer la mise en œuvre de ce projet dès début 2017.

Cette modification a pour conséquence de nécessiter une révision anticipée du financement de l'opération « Maintien en condition opérationnelle applications métier » pour financer ce projet pour lequel l'investissement nécessaire a été estimé à 2,2 M€

Il convient donc de porter le montant global de l'opération à 5 175 000 € y compris les équipements et mobiliers à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2015-9 « DSIT Maintien en condition applications métier », programme n° 00008, ce montant comprenant l'ensemble des travaux supplémentaires rencontrés, ainsi qu'une prévision pour les révisions de prix et marchés.

Vu les délibérations n° 2016/2144 et n° 2016/2184 du 6 juin 2016 ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

1. Le nouveau montant de l'opération 60029055 « Maintien en condition opérationnelle applications métier » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2015-9 « DSIT Maintien en condition applications métier PEP 2015-2020 », programme n° 00008.

2. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, AP n° 2015-9, opération n° 60029055 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 020, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas pouvant survenir :

Déjà réalisés :	213 000 €
Année 2016 :	800 000 €
Année 2017 :	1 510 000 €
Année 2018 :	940 000 €
Année 2019 :	730 000 €
Année 2020 :	982 000 €

3. Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le

FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL